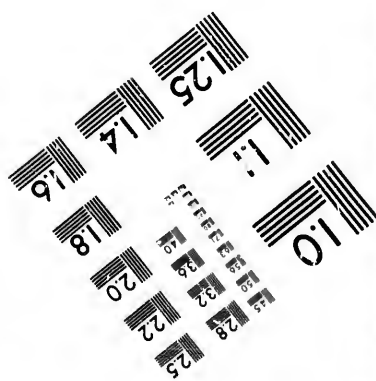
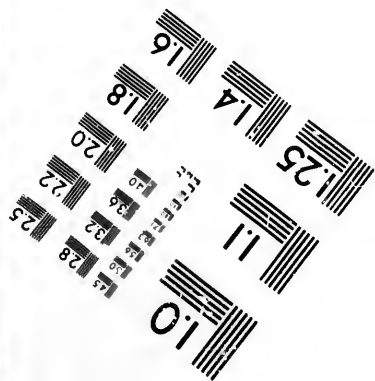
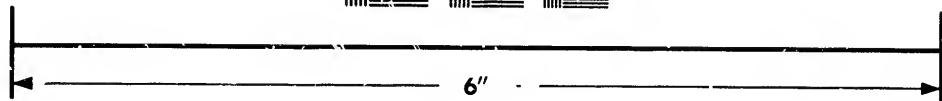
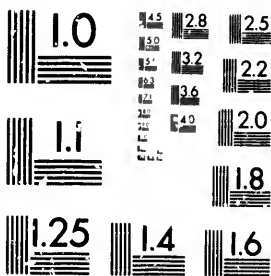


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

73 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

15 28
19 32 25
23 22
20
18

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

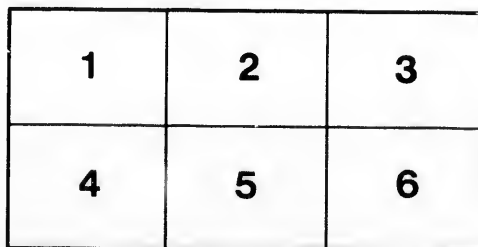
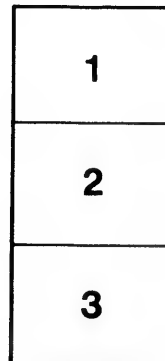
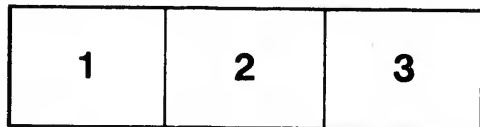
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

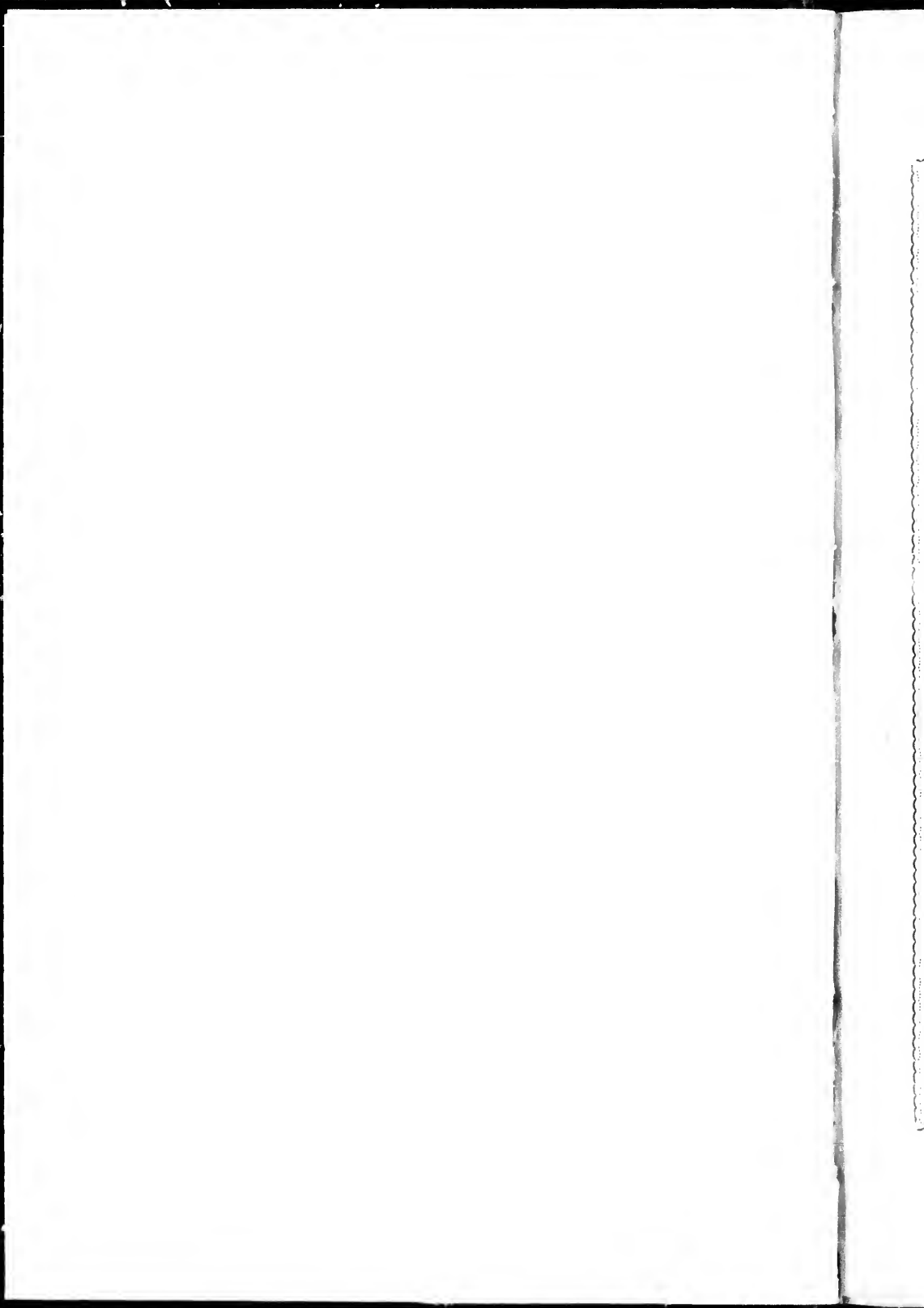
La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



U

L'EMIGRATION.

—♦—

QUELQUES CONSEILS AUX EMIGRANTS

—PAR—

G. VEKEMAN,

A SHERBROOKE, PROVINCE DE QUÉBEC, (CANADA.)

—♦—

Pour l'homme fort et courageux tout
pays est une patrie. (S. Hugo.)



—♦—

SHERBROOKE.

CIE. TYPOGRAPHIQUE DES CANTONS DE L'EST.

1884.

1884
(105)

L'EMIGRATION.

QUELQUES CONSEILS AUX EMIGRANTS

— PAR —

G. VEKEMAN.

A SHERBROOKE, PROVINCE DE QUÉBEC, (CANADA.)

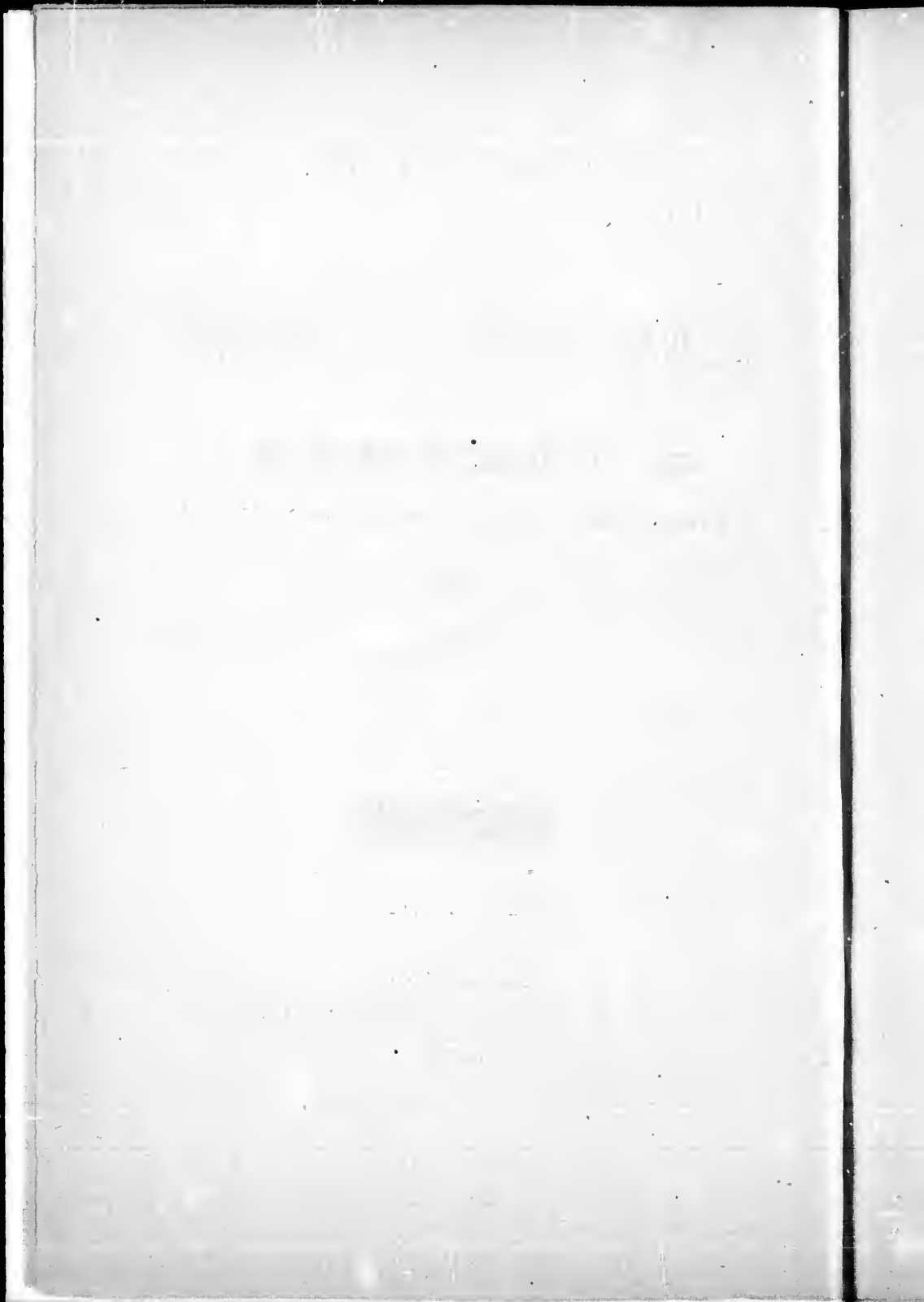
Pour l'homme fort et courageux tout
pays est une patrie. (S. Hugo.)



SHERBROOKE.

CIE. TYPOGRAPHIQUE DES CANTONS DE L'EST.

1884.



U

PRÉFACE

Depuis mon arrivée au Canada, c'est-à-dire, depuis deux ans, mon nom a figuré dans plus de *deux cent mille* brochures et articles de journaux. On me croira donc sans peine, lorsque je dirai que j'ai reçu des milliers de lettres et qu'il m'a été impossible de répondre à toutes les demandes de renseignements qui m'ont été adressées.

La présente brochure, dédiée tout spécialement aux cultivateurs belges, est la neuvième que j'adresse à mes compatriotes du Vieux-Pays. Avec l'aide de Dieu, ce ne sera pas la dernière.

Je puis dire que les pages suivantes sont une réponse sincère, franche, catégorique à la plupart des lettres qui m'ont été adressées. J'espère qu'on les lira avec attention et surtout avec fruit. Après les avoir lues, on aura la bonté de les passer à ses voisins et amis, de sorte que chaque brochure serve pour plusieurs familles.

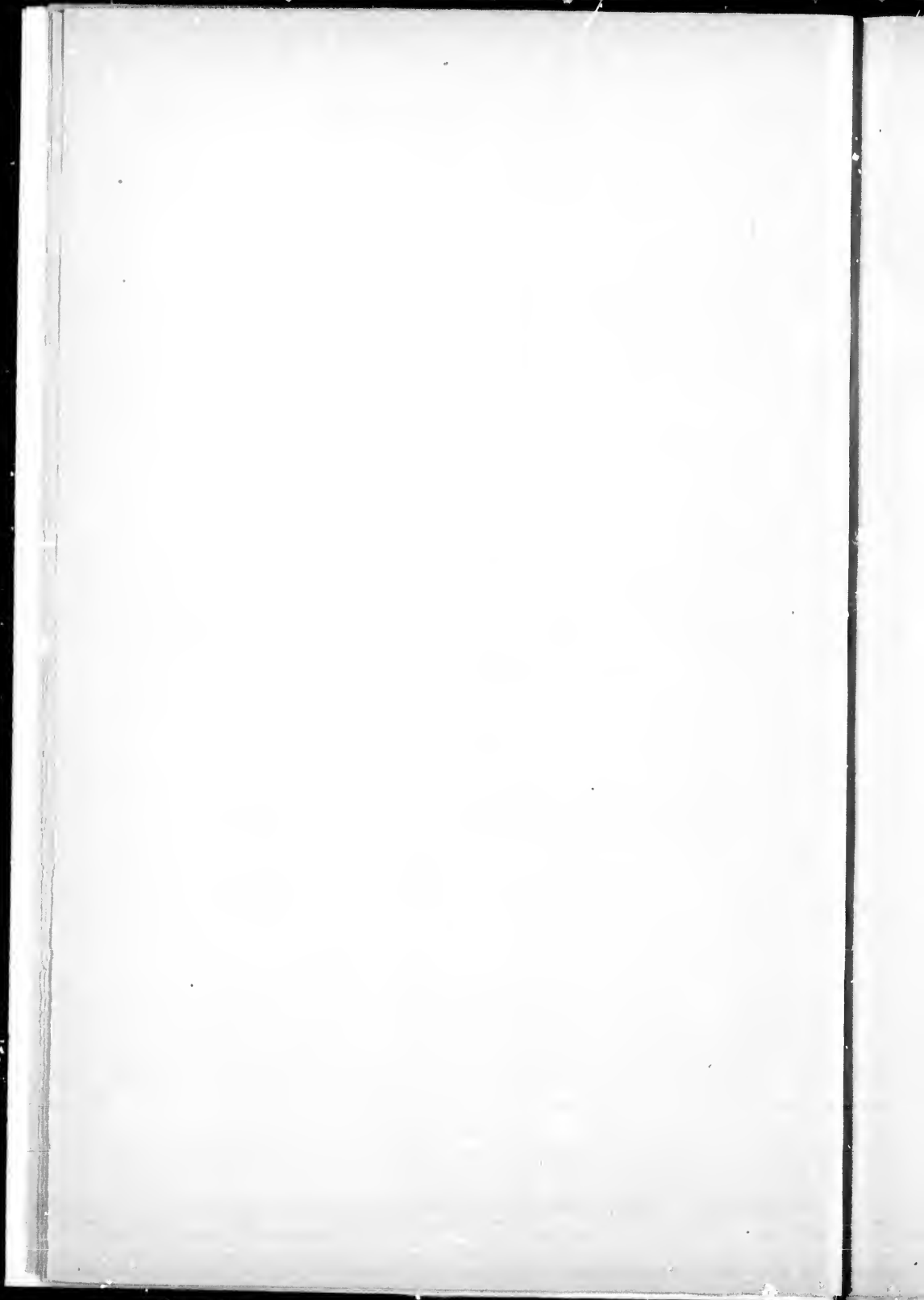
Comme je dis plus loin que les ouvriers, artisans, artistes et hommes de lettres courraient grand risque de trouver ici la misère au lieu de la fortune rêvée, je prie les personnes appartenant à ces diverses catégories de ne jamais m'écrire. La mission que je me suis imposée me donne déjà suffisamment de peines et de tracasseries, pour que je ne passe plus mon temps à écrire des lettres inutiles.

G. VEKEMAN.

Sherbrooke, 1er août, 1884.



FRIEDRICH ANTONI.



L'ÉMIGRATION EST DEVENUE UNE CHOSE NÉCESSAIRE.

On ne saurait le nier, beaucoup de peuples de la vieille Europe, et notamment les Belges, ont besoin de chercher au dehors des ressources qu'ils ne sauraient plus trouver dans leur patrie.

Une crise générale et dont nul ne saurait prédire le terme, éprouve depuis longtemps le commerce, l'industrie et l'agriculture belges. Je ne viens pas discuter ce fait ni en rechercher la cause, je me contente de le constater.

Peut-être bien pourrais-je indiquer un remède au mal, sinon pour tous les pays et pour toutes les classes de la société, du moins pour quelques familles ou pour quelques individus. Ce remède, je l'ai nommé en tête de ce chapitre : c'est l'Émigration.

L'Émigration !... pour beaucoup, ce mot veut dire exil, tortures morales et physiques sans nombre, acte de désespoir, suicide. Avant de songer à l'émigration, les Belges attendent ordinairement qu'ils ne soient plus capables d'émigrer dans de bonnes conditions.

L'industriel jette un coup d'œil désespéré sur sa usine déserte, sur ses bureaux inutiles, et sur son coffre-fort vide. Pendant des mois et des années, il a soutenu une lutte inégale contre la concurrence étrangère, il a disputé le terrain pas à pas, il ne s'est avoué vaincu qu'après avoir sacrifié ses dernières ressources. L'homme naguère riche et puissant est devenu pauvre et faible ; habitué au luxe et aux jouissances, il songe avec effroi à la misère et aux privations qui l'attendent. Et comme un malheureux qui veut en finir avec l'existence, il s'écrie : " Je veux émigrer ! "

Le négociant ne parvient plus à faire honneur à ses affaires. Ici des sociétés puissantes vendent en détail des marchandises à des prix inférieurs au prix de fabrique. Là, l'honnête marchand a pour voisins des chevaliers d'industrie qui, ne payant pas leurs fournisseurs, trouvent le moyen de s'enrichir en affichant des prix qui devraient appeler sur eux l'attention de la justice. Les braves gens succombent ; mais

avant de songer à chercher ailleurs une meilleure position, ils attendent que leur ruine soit complète. Quand il leur reste à peine assez d'argent pour payer leurs frais de voyage, ils déclarent que l'émigration seule peut les sauver.

Il y a une vingtaine d'années, lorsqu'il y avait en Belgique, et surtout dans les Flandres, une ferme ou une pièce de terre à louer, les amateurs arrivaient en rangs serrés. Beaucoup de cultivateurs, en vue d'étendre leur exploitation, faisaient aux propriétaires les offres les plus exorbitantes. Les propriétés foncières avaient acquis une valeur insoupçonnée et inexplicable. Mais aujourd'hui, que voit-on?... Je connais dans les Flandres et dans le nord de la France, beaucoup de fermes inoccupées et plus d'un propriétaire est forcé de reboiser ces terres dont le défrichement lui coûta des sommes énormes. Combien n'y a-t-il pas de cultivateurs, en Belgique et en France, qui, non-seulement ne parviennent plus, comme on dit, à joindre les deux bouts, mais qui constatent à la fin de l'année qu'ils se trouvent dans l'impossibilité la plus absolue de payer toutes leurs dettes ?...

Pauvres gens ! Depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, ils travaillent, ne s'accordant que la nourriture et le repos strictement nécessaires, se refusant pour ainsi dire, toute distraction, évitant comme une mauvaise action toute dépense dont la nécessité n'ait pas été discutée et prouvée. Par moments, le laboureur s'arrête au milieu de ses pénibles travaux, s'éponge le front et songe aux pays lointains où des terres fertiles, vendues à bas prix, promettent à l'homme courageux et intelligent un salaire rémunérateur. Ou bien, le soir, à la veillée, il parle avec ses voisins d'un ami commun qui a trouvé, là-bas, de l'autre côté de l'Océan, l'abondance et la paix. Et alors ce terrible mot : *émigration*, est sur toutes les lèvres. Je dis ce terrible mot, car, quelle signification lui donne-t-on ?... L'émigration n'est-elle pas considérée comme un remède violent contre un mal sans espoir ?

On souffre, il faut bien l'avouer ; comme un chancre dévorant, la plaie hideuse des dettes s'élargit continuellement. Le propriétaire perd patience et les fournisseurs ne font plus crédit. L'écurie et les étables se dépeuplent, les granges et les greniers sont vides. L'héritage paternel s'en va lambeau par lambeau et la misère arrive à grands pas. Ce

n'est plus volontairement que l'on va quitter l'habitation qui depuis des siècles peut-être, abrita la même famille. C'est l'huissier qui dictera l'ordre de marche et c'est la mort dans l'âme que le père de famille s'écrie en essayant une larme : "Allons chercher au loin le pain qui va nous manquer ici !"

Oui, à peu d'exceptions près, industriels, négociants et cultivateurs belges qui émigrent, ne quitteraient pas leur pays, si la misère ne les y forçait. Je ne parlerai pas des malheureux qui s'en vont pour échapper à la justice de leur pays : ceux-là sont et seront toujours la lèpre des colonies.

Je vous le demande, lecteur, est-ce avec ces tristes éléments que l'on pourrait compter sur de bons résultats?... Et lorsque des hommes partis dans d'aussi mauvaises conditions écrivent à leurs compatriotes que le Nouveau-Monde n'offre pas plus de ressources que la vieille Europe, doit-on les croire ?...

II

OU FAUT-IL ALLER ?

Il est peu de contrées favorables à la colonisation belge, où je ne compte au moins un ami et un correspondant. D'après ce que ceux-ci m'écrivent, je puis dire que chaque pays à ses inconvénients et ses avantages.

Ici le climat est très-doux, les forêts sont d'une beauté incomparable et les plaines, arrosées par des fleuves majestueux, offrent à l'œil un spectacle dont on ne se fait pas d'idée dans notre vieille Europe. Mais ces belles forêts servent d'asiles à des reptiles vénimeux ou à des fauves toujours avides de chair humaine. Ces fleuves sortent de leur lit et détruisent en quelques heures les récoltes, espoir du laboureur ; les habitations, les granges, les écuries et les étables.

Là, des plaines immenses dont l'œil humain ne saurait mesurer l'étendue, nourrissent des troupeaux innombrables et permettent au laboureur d'amasser en peu de temps une grande fortune. Mais le feu des prairies vient parfois réduire à la misère le colon le plus riche, ou l'Indien insoumis vient détruire ses récoltes, enlever ses troupeaux ou massacrer sa famille.

D'autres contrées sont ravagées par les sauterelles, éprouvées par la sécheresse, par les cyclones, par les ouragans. Nul pays au monde, pas même ceux qui possèdent des mines d'or, d'argent ou de pierres précieuses, dont on puisse dire : " Voilà enfin un coin du Paradis Terrestre ! "

Et cela on le dira, à première vue, beaucoup moins du Canada que des autres contrées du Nouveau-Monde. Une épaisse couche de neige pendant les longs mois d'hiver, des défrichements inachevés, des terrains couverts de pierres, des cabanes en troncs d'arbres bâtis au milieu des prairies brûlées par le soleil, ne sauraient donner à certains coins du pays un aspect bien riant. Mais quand on parcourt les vieilles paroisses, quand on visite les contrées où de nombreuses familles de cultivateurs ont corrigé pour ainsi dire ce que la nature avait de trop sauvage ; quand on a vu l'aisance dont jouissent tous les campagnards courageux et intelligents ; quand on a constaté combien il est facile au Canada de vivre en paix, sans luttes politiques, sans haines de parti, sans persécutions religieuses, alors on se dit que parmi tous les pays ouverts à la colonisation, le Canada est peut-être un des meilleurs.

Je le sais bien, ici l'hiver est long et rigoureux ; mais on le supporte facilement et jamais je ne me suis si bien porté que depuis mon établissement au Canada. Ensuite, aussi longtemps que ce pays ne sera pas déboisé, et il ne le sera pas avant des centaines d'années, l'hiver sera pour le bûcheron-défricher, un puissant auxiliaire, un allié fidèle. Dès que la neige arrive, les chemins les plus mauvais deviennent excellents et la glace jette des ponts sur tous les cours d'eau, sur tous les lacs. On transporte alors facilement à l'aide de traînaux, les plus fortes charges et le campagnard peut vendre aux habitants des villes le bois de charpente et de chauffage qu'il a bûché lorsque les travaux des champs ne le retenaient pas.

Toutes les terres canadiennes ne sont pas également fertiles, mais quel est le pays qui ne possède des contrées marécageuses, des landes, des steppes, des terres impropres à la culture ? Il n'est pas ici une seule propriété qui, vu le bas prix auquel on peut l'acquérir, n'offre des avantages réels à son propriétaire.

Qu'on ne s'y trompe pas : le pays le plus favorisé du monde, la terre la plus fertile, ne produiront rien sans que l'homme y mette la

main. Nous avons beau faire, nous n'échapperons jamais à la sentence prononcée contre notre premier père : " La terre sera maudite à cause de ce que vous avez fait, et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir qu'avec beaucoup de travail."

Je ne crains donc pas de dire aux cultivateurs belges : N'attendez pas que votre ruine soit complète pour vous décider à quitter un pays où vous luttez dans de très-mauvaises conditions contre l'envahissement de plus en plus éminent de la misère. Venez au Canada, achetez-y une propriété, travaillez, évitez les dépenses inutiles et vous ne serez pas sans pain dans vos vieux jours, vous songerez sans inquiétude à l'avenir de vos enfants.

Je recommande le Canada, parce que ce pays me plaît et que mon travail m'y procure de quoi vivre honnêtement ; cela veut-il dire que je critique ceux qui dirigent leurs pas vers l'une ou l'autre contrée des Etats-Unis ? Loin de moi cette pensée ! Je prêche la colonisation comme un moyen d'échapper à la misère, mais, quelque soit le pays où l'émigrant voudra planter sa tente, je ne chercherai jamais à l'influencer.

D'ailleurs, je le répéterai encore bien souvent : pas un pays au monde ne *donnera* une position aux émigrants. L'aisance et la fortune doivent *s'acquérir* par le travail et l'économie. Puis, on ne doit jamais compter sur un succès, quand on commence sans ressources. C'est toujours comme dans certain opéra : " Pour gagner de l'argent il faut de l'or, pour gagner de l'or il faut de l'argent."

Cela est vrai au Canada comme dans tous les pays de la terre.

Je me fais un devoir de rappeler ici à tous ceux qui auront le courage d'entreprendre le grand voyage, ce que m'écrivit en 1882, un Evêque colonisateur des Etats-Unis :

" Il faut bien vous mettre en tête que tout n'est pas de la poésie ;
" il y a des difficultés, des ennuis à rencontrer dans les nouveaux pays.
" Un bon colon est celui qui a du courage et qui sait attendre les résultats. Ceux qui veulent la fortune immédiatement, sont surs de se
" décourager."

III

LE COLON DOIT AVOIR BEAUCOUP DE COURAGE ET
D'ÉNERGIE.

Quoique l'émigration s'impose aujourd'hui d'une façon tout-à-fait impérieuse à un grand nombre de cultivateurs belges, je ne prétendrai pas que l'on doive se décider au départ sans la moindre réflexion et se mettre en route les yeux fermés.

On doit y regarder à deux fois avant de quitter sa patrie. Si malheureux que l'homme puisse être, il aimera toujours le lieu où il est né. Il aimera la maison paternelle, témoin de ses peines et de ses misères comme de ses joies et de ses espérances. Il aimera l'église où il a été baptisé, où il a fait sa première communion, où il a été confirmé, où il s'est uni à la compagne de sa vie. Il aimera le cimetière où reposent en paix, à l'ombre de la croix, ceux qui l'ont précédé dans le sentier de la vie, ceux à qui il doit sa bonne éducation et peut-être la maison qu'il habite et la terre qu'il cultive.

On ne quitte pas tout cela sans peine et ce serait une grande folie que de se résigner à cette cruelle séparation sans l'espoir plus ou moins fondé de gagner au change. Et cependant une des premières qualités nécessaires à l'émigrant, est la force de quitter pays, amis, parents, sinon sans émotion, du moins sans faiblesse. Comme le laboureur dont parle l'Évangile, l'émigrant ne doit plus regarder en arrière dès qu'il a décidé le départ. Ensuite, quelle que soit la contrée qu'il choisira pour sa nouvelle patrie, le colon aura à subir de rudes épreuves, à surmonter de grandes difficultés, à endurer de grandes privations. Il triomphera de tout cela plus ou moins vite selon qu'il aura plus ou moins d'énergie et qu'il possèdera plus ou moins de ressources financières. L'homme qui veut habiter un pays étranger et s'y créer une position, doit adopter les habitudes, les coutumes, la manière de travailler des habitants de ce pays. Tel qui ne savait se livrer au repos sans avoir visité une demi douzaine de cafés, habitera peut-être un endroit où les établissements de ce genre sont complètement inconnus. Un habitué des théâtres aura pour lieu de séjour un petit village où l'on ne sait pas même ce que c'est qu'une salle de spectacle. Puis, l'émigrant, s'il veut réussir, doit s'habituer à se passer le plus possible du secours des autres, et

doit être quelque peu charron, charpentier, jardinier, cultivateur. Il faut que sa femme sache coudre, tricoter, cuire le pain, soigner la laiterie, surveiller la basse-cour, donner un coup de main partout où son intervention peut être utile.

Vous voyez, lecteur, que l'émigration n'est pas tout-à-fait un jeu d'enfant. Il s'agit de conquérir l'aisance à la force du poignet : ici les perdreaux rôtis ne tombent pas du ciel dans la bouche des hommes oisifs. Je crois, au surplus, qu'il en est de même partout.

L'émigrant doit avoir du courage, de l'énergie, de la persévérance, de l'ordre et de l'économie. Si vous possédez ces qualités, cultivateur belge, si en outre vous disposez d'un capital de 10 à 15,000 francs, vous pouvez songer sérieusement à l'émigration et je vous prédis qu'avec l'aide de Dieu vous réussirez.

Je dis : " Si vous possédez de 10 à 15,000 francs." Je vous donnerai à ce sujet des explications dans le sixième chapitre de cette brochure.

IV

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVANT DE QUITTER SON PAYS.

Tout ce qui se fait au hasard, se fait le plus souvent très-mal ; j'en dirai autant de tout ce qui se fait avec trop de précipitation.

Les cultivateurs belges n'ont pas, il est vrai, le défaut d'agir à la légère et de se décider sans réfléchir mûrement, surtout lorsqu'il s'agit d'une grande entreprise.

Comment se fait-il cependant, que j'aie rencontré des émigrants sur le point de s'embarquer sans avoir pris les mesures nécessaires en pareilles circonstances ? Eux si circonspects, si méfiants d'ordinaire, s'étaient mis en route sans savoir où aller, ignorant quel accueil leur serait fait. En les questionnant, je marchais de surprise en surprise.

—Où allez-vous ?

—Je ne le sais pas encore au juste ; je verrai quand je serai là-bas, de l'autre côté de la grande pièce d'eau.....En tout cas, je vais au Nouveau-Monde.

—Très-bien ! Mais le Nouveau-Monde est grand, et vous avez au moins choisi une contrée ?.....

—Non.

—Cela n'est pas très-prudent. Mais enfin, où débarquez-vous ?

—J'ai mon coupon jusqu'à Halifax, Québec, New-York, Boston.

—Et puis ?

—C'est tout."

Eh bien ! non, ce n'est pas tout. Quand on agit ainsi, on s'expose à beaucoup de mécomptes.

Voici ce qui arrive encore bien fréquemment : Un cultivateur reçoit, sans savoir par qui elle est expédiée, une brochure ou une circulaire qui parle de l'une ou de l'autre contrée du Nouveau-Monde. Il la parcourt à la hâte, il y trouve des détails qui lui plaisent et le voilà parti sans autres informations.

J'en ai rencontré qui étaient plus naïfs encore. Ils s'imaginaient qu'ici on éprouve un si pressant besoin de voir arriver des Européens, que toute la population se met en route pour aller à leur rencontre.

Dernièrement un brave Hollandais que je ne connaissais ni de loin ni de près, m'écrivait : " Mon cher Monsieur, j'ai lu avec plaisir votre brochure sur le Canada et c'est une grande joie pour moi d'apprendre qu'on peut vivre là-bas dans la plus grande abondance. Avant six semaines je serai chez vous. Préparez une maison, des meubles, des vivres et tout ce qu'il faut pour la culture. Nous serons douze personnes en tout : ma femme, mes huit enfants, deux voisins et moi. Nous n'avons pas d'argent, mais nous comptons sur vous."

Vous riez, lecteur, et vous croyez que je plaisante. Eh bien ! j'enverrai cette brochure à plus d'un correspondant qui ne rira pas, car il reconnaîtra que ses lettres ont eu quelque ressemblance avec celle de mon ami inconnu, le naïf Hollandais. Qu'est-ce qui avait poussé ce brave homme à m'écrire ainsi ? L'an dernier, me trouvant à Liverpool, j'allai saluer M. John Dyke, le sympathique agent général du Canada

en Angleterre. Ce Monsieur me demanda si je voulais bien me charger de donner des renseignements sur le Canada aux émigrants de langue néerlandaise qui m'écriraient. Je le lui promis, mon nom figura dans 100,000 brochures hollandaises et me voilà exposé à recevoir des milliers de demandes semblables à celle dont je viens de parler.

Je ne saurais le répéter assez : à moins que de pouvoir compter sur un ami sincère, établi depuis longtemps au Nouveau-Monde, le cultivateur belge aurait grandement tort de se mettre en route s'il ne possède assez d'argent pour acheter une ferme avec tout ce qu'il faut pour son exploitation et s'il n'a en outre des ressources suffisantes pour vivre pendant plusieurs mois sans devoir absolument compter sur ses bénéfices.

Je l'ai dit dans ma dernière brochure : beaucoup de gens comprennent de travers tout ce qu'on leur dit et tout ce qu'ils lisent. Vous leur parlez des avantages que présente une contrée et du bien-être qu'ils peuvent y acquérir, mais vous leur montrez aussi les obstacles à surmonter et les privations à subir... Ils ne retiennent de tout cela qu'une seule chose : le bien que vous leur promettez. Préparez-vous à entendre des critiques et des murmures si tout ne marche pas à leur gré. Ils ne seraient pas surpris si la fortune leur arrivait dès les premiers jours et ils jettent les hauts cris à la moindre difficulté qu'ils rencontrent.

Ouvriers, buralistes, ingénieurs, hommes de lettres, artistes, ne venez pas au Canada, si vous n'y êtes appelés par des personnes en qui vous avez pleine confiance. Ne m'écrivez pas pour me demander des renseignements, car je ne saurais que vous dire et vous répéter : "votre place n'est pas ici." Peut-être bien si vous avez quelques centaines de francs à dépenser pourriez-vous venir en touristes ; peut-être, en venant ainsi, trouverez-vous l'occasion de vous établir... Mais, n'y comptez pas trop.

Il y a ici trop d'avocats, trop d'employés aux écritures, trop d'ingénieurs, trop d'hommes à plans et à combinaisons ; les vieux pays ne doivent pas nous en envoyer d'autres.

Les bras ne manquent pas plus pour l'industrie que pour les travaux des champs. Pour occuper de nouveaux travailleurs, il faut nécessairement que de nouvelles terres soient défrichées ; il faut qu'on

bâtisse de nouvelles usines. On demande ici plutôt des capitaux que des hommes.

Voilà pour le moins la centième fois que je dis la même chose dans mes brochures et dans mes correspondances aux journaux belges, flamands et français. Me comprendra-t-on cette fois-ci, et verrai-je encore arriver des gens qui ont pu à peine, en vendant meubles et hardes, réunir la somme nécessaire pour leur voyage?... S'imaginera-t-on toujours qu'il suffit de débarquer au Nouveau-Monde pour faire fortune? On ne demande ici que des cultivateurs avec de l'argent et de bons bras, ou des industriels, toujours avec de l'argent. Est-ce compris?... Ceux qui n se trouvent pas dans ce cas, peuvent certainement entreprendre le voyage, à leurs risques et périls, mais ils pourraient bien s'abstenir d'ennuyer leur monde lorsqu'ils ne réussissent pas.

Et vous, cultivateurs, méditez les lignes suivantes et profitez du bon conseil que je vais vous donner.

J'ai reçu d'un seul canton belge, en moins de six semaines, *cent quarante-trois lettres*. Toutes me demandaient des renseignements sur le Canada. Sur plus de quarante lettres venant d'un même village, la moitié au moins étaient écrites par la même personne, les unes au nom d'un seul cultivateur, les autres au nom de deux, trois, quatre et plus.

Cela prouve, me semble-t-il, que ceux qui songent à l'émigration n'en font plus un mystère. Les aspirants-colons se connaissent, se parlent, se rencontrent souvent, se confient mutuellement leurs projets, leurs craintes et leurs espérances.

Eh bien! pourquoi ne trouverait-on pas dans chaque canton belge, un homme énergique qui se mettrait à la tête du mouvement, provoquerait des réunions auxquelles seraient invités tous les cultivateurs et formeraient ce que je me permettrai d'appeler des *Sociétés d'Émigration*. Les membres de ces sociétés se réuniraient tous les deux mois, tous les mois, tous les quinze jours, chaque semaine si possible, et dans ces réunions, après avoir pris connaissance des documents relatifs à l'émigration, ils verseraient une petite somme, ne fût ce que cinquante centimes. Quand on aurait en caisse une somme de mille à deux mille francs, on la remettrait à un délégué qui partirait pour le Nouveau-Monde. Il pourrait, par exemple, débarquer à Québec et visiter le Canada. Libre à la société de l'envoyer ailleurs. Quand il aurait vu

et comparé, il serait à même de renseigner ses amis et alors on ne pourrait plus lancer à la tête de ceux qui prêchent l'émigration : " Vous êtes payés pour nous dire cela."

Je crois que j'ai viens de donner un bon conseil, et surtout un conseil désintéressé, aux cultivateurs européens. C'est pour cela que beaucoup s'empresseront de ne pas m'écouter.

Le monde est ainsi fait; les choses simples et d'exécution facile plaisent rarement.

Quoiqu'il en soit, cultivateurs belges, vous êtes condamnés à l'émigration. Beaucoup parmi vous refusent de se rendre à l'évidence, mais tôt ou tard ils devront s'exécuter. Je le sais, le voyage vous effraie et vous n'aimez pas de quitter le village natal... où vous avez tant souffert. Mais pourquoi n'iriez-vous pas fonder ailleurs un autre village qui serait pour vos descendants la patrie, la vraie patrie? Celle-là au moins aurait sur celle que vous quitteriez l'avantage de vous fournir autre chose que le strict nécessaire.

Après tout, si vous voulez attendre plus longtemps, libre à vous. La terre appartient à qui la prend et s'il vous suffit de végéter misérablement, vous trouverez toujours plus tard, ici ou ailleurs, quelque petit coin à côté des bonnes places prises par ceux qui seront arrivés avant vous.

Mais, encore une fois, ne me croyez pas, ne croyez aucun étranger, examinez par vous-mêmes, formez des *Sociétés d'Emigration*, avant de quitter votre foyer, votre village natal, votre patrie.

V

LES OBJECTIONS CONTRE L'ÉMIGRATION AU CANADA.

Notez bien, lecteurs, que j'ai prêché l'émigration en général, sans vouloir prendre sur moi de désigner à l'émigrant quelle est la contrée où il doit se fixer.

J'ai visité une grande partie du Canada, je décris ce que j'ai vu, je répète ce qui m'a été dit par des hommes en qui j'ai confiance. Je vois que le cultivateur a plus de chances de réussir au Canada qu'en Europe, et je me fais un devoir d'attirer sur ce point l'attention

de mes compatriotes. Libre à mes lecteurs de me croire ou de ne pas me croire, de venir ici, de se fixer ailleurs ou de rester où ils sont. Il se peut même que je me trompe ; voilà pourquoi je ne prends aucune responsabilité.

Je l'ai déjà dit, j'ai des amis dans presque toutes les provinces des États, et pas un ne saurait dire que je lui aie jamais écrit : " Vous avez eu tort d'aller où vous êtes ; vous devriez venir au Canada." Si tout le monde avait les mêmes idées, si tous les colons voulaient s'établir dans la même province, l'émigration serait plutôt nuisible qu'utile aux cultivateurs européens.

Cependant, quand on met en avant, contre l'émigration au Canada, des objections déplacées, je me fais un devoir d'y répondre. Partout et en toutes choses la vérité doit être respectée.

On a dit, pour combattre l'émigration au Canada :

" Dans ce pays, l'hiver est trop long et trop rigoureux ;

" Les terres y sont trop sèches, ou trop humides, ou trop pierreuses ;

" La main-d'œuvre y coûte trop cher ;

" L'industrie n'y est pas assez développée pour fournir à l'agriculture un surcroît de revenus "

Oui, au Canada l'hiver est long et rigoureux, mais il n'arrive pas en traître, il sévit à époque fixe, il ne détruit pas les semailles comme il l'a encore fait cette année en Belgique et en France. Puis, dans les terres nouvelles, c'est-à-dire à ces places où l'habitant de la campagne ne pourrait retirer de la culture des ressources suffisantes, où les chemins mal tracés et les routes inachevées rendent pendant l'été les charrois difficiles ou impossibles, la neige nivelle tout, comble les ornières, adoucit les pentes et permet aux cultivateurs-défricheurs de transporter en ville les bois de chauffage et de charpente qui leur font gagner chaque hiver plus qu'il ne faut pour bien passer la mauvaise saison.

La neige et la gelée fertilisent le sol et provoquent cette végétation vigoureuse et rapide qui étonne le voyageur européen.

Dans les nouveaux défrichements, le terrain laisse souvent à désirer, ceci est incontestable. C'est ce qui est aussi arrivé en Belgique et en France, lorsque nos ancêtres, bûcherons-défricheurs comme les Canadiens, se sont emparés de la forêt. L'ébauche du peintre n'est

pas un tableau fini. Mais ce terrain, si sauvage qu'il puisse paraître, rapporte cinq fois plus que les terres belges, quand on tient compte du prix de revient. Dans les vieilles paroisses du Canada, les terres sont aussi bonnes que chez nous, elles rapportent tout autant et elles représentent une valeur moins élevée.

La main-d'œuvre coûte plus cher parce que l'ouvrier de la campagne devient facilement propriétaire et qu'il ne travaille pour les autres qu'après avoir soigné son propre bien. Les grands pacages et l'élevage du bétail permettent d'ailleurs aux cultivateurs d'obtenir de beaux résultats à peu de frais, surtout lorsqu'ils ont recours, pour leurs travaux des champs, à ces machines américaines perfectionnées qu'on admire dans toutes les expositions agricoles.

L'industrie n'est pas assez développée... Eh bien ! n'est-ce pas un bon placement tout trouvé pour les capitaux européens?...

Que les Industriels belges suivent les conseils que, dans le chapitre précédent, je donne aux cultivateurs. Qu'ils envoient au Canada un délégué chargé d'étudier le pays, et celui-ci pourra se convaincre sans peine de la facilité d'y faire rapporter aux capitaux de beaux intérêts.

On s'expose toujours à se tromper quand on juge de loin ou avec trop de précipitation. Venez voir, messieurs les critiques, visitez le pays, étudiez ses ressources avant de vous prononcer ; je vous le promets, vous ne regretterez ni les frais ni les fatigues du voyage.

Je n'écris pas mes brochures et mes nombreuses correspondances sans consulter des hommes d'expérience. Il y a peu de jours, un canadien qui a fait sa fortune dans les bois, me disait qu'il garantissait de doubler en cinq ans la valeur des terres en bois debout, tout en retirant pendant cet espace de temps, un bon salaire de son travail. Mais pour cela, il faudrait le concours d'une industrie, comme par exemple, la fabrication de la pulpe pour le papier et une scierie mécanique. Planches et madriers se vendraient très-facilement et les déchets, que l'on jette actuellement à l'eau ou que l'on brûle pour s'en débarrasser, servant à la fabrication de la pulpe, augmenteraient les bénéfices à réaliser. En établissant une usine de ce genre sur une chute d'eau, au milieu de la forêt, c'est-à-dire avec une force motrice très-

économique et à portée de la matière première, mais assez près cependant d'un grand centre, le succès serait assuré.

Où choisira-t-on cet emplacement?... C'est ce que je conseille aux intéressés de déterminer eux-mêmes. Un voyage au Canada n'est ni assez pénible ni assez coûteux pour retenir ceux qui désirent tirer profit de leurs connaissances et de leurs capitaux.

Il y a ici, comme j'ai dit, des terres de toute espèce. Les plus mauvaises—qu'on se procure à un prix excessivement modique—rapportent encore de beaux intérêts.

VI

DE QUELLE SOMME DOIT DISPOSER LE CULTIVATEUR EUROPÉEN POUR S'ÉTABLIR AU CANADA ?

Il y a des familles qui se tirent admirablement d'affaire avec deux ou trois mille francs, d'autres qui disposeront cependant d'un capital beaucoup plus grand, échoueront misérablement.

C'est que le succès dépend beaucoup plus du caractère et des aptitudes de l'émigrant que de sa fortune.

Pour commencer, je dirai que les cultivateurs européens ne doivent pas se placer, en arrivant ici, au milieu de la forêt, sur des terres qu'ils obtiennent gratuitement ou à peu près. Les Canadiens eux-mêmes, ces cultivateurs-défricheurs par excellence, n'aiment pas ce genre d'exploitation.

Au milieu des bois, à plus d'une couple de lieues d'un grand centre, ou loin d'un cours d'eau, quand on abat les arbres pour convertir la forêt en terre cultivable, on est forcé de brûler le bois pour déblayer le terrain. Non-seulement ce bois ne rapporte rien, mais on perd beaucoup de temps à le détruire. Quand, au contraire, on s'est établi à proximité d'une ville, on peut vendre son bois et se créer de l'occupation et des ressources pour l'hiver. Les bons emplacements sont ceux d'où l'on peut se rendre en ville *deux fois par jour* avec une charge de bois. Un seul voyage ne saurait payer suffisamment le travail du bûcheron.

Le cultivateur européen ne doit pas acheter une terre dont tout

le bois est encore debout. Il doit acquérir un terrain en partie défriché, avec maison d'habitation, grange et écurie. Il continuera le défrichement sans trop se presser, soit seul, soit avec l'aide d'un bûcheron canadien et il fera ainsi son apprentissage tout en gagnant de l'argent et en donnant une plus grande valeur à sa propriété.

Quand on ne dispose que d'un petit capital, mettons de 3 à 5,000 francs, et qu'on a une famille nombreuse, on doit ou bien s'établir tout près d'une ville, sur une petite propriété, s'occuper de jardinage et chercher de l'ouvrage dans les usines et fabriques, ou bien, acheter une grande terre *le plus près possible de la ville*, mais cependant assez loin pour ne pas payer un prix trop élevé. Dans ce dernier cas, on peut, quand les travaux de la campagne sont terminés, s'engager comme terrassier aux chemins de fer ou se mettre au service de l'un ou de l'autre fermier ou industriel dont l'exploitation exige le secours de bras étrangers.

Quel bonheur pour les émigrants, si une société belge pouvait fonder ici une industrie quelconque ! Ce qui décourage souvent les colons peu riches, c'est la grande difficulté de trouver de l'occupation en arrivant au Canada. Une usine donnerait des bénéfices élevés aux actionnaires et elle sauverait plus d'un émigrant.

Je juge utile de répéter ici, en le modifiant légèrement, ce que j'ai dit dans ma dernière brochure, relativement à l'achat des terres en pleine forêt :

“ Qu'on ne se le cache pas, il faut au colon belge beaucoup de courage pour s'établir sur une propriété de ce genre. Il se trouve au milieu de la forêt et il se procure difficilement les douceurs auxquelles il s'est habitué dans sa patrie.

“ Mais, quelle récompense magnifique s'il persévère !

“ Chaque arbre qu'il abat ou qu'il fait abattre agrandit son bien, sa propriété, son domaine. Le petit métayer d'autrefois est bientôt seigneur et maître d'une grande terre, d'une vaste maison et d'un beau troupeau de vaches et de moutons. Il a cheval et voiture et l'abondance règne chez lui.

“ A ceux qui possèdent de cinq à dix mille francs, je conseille donc de s'établir à une bonne lieue d'un grand centre. Ils achèteront

pour 12 à 1400 piastres, (7 à 8,000 francs,) une propriété d'environ 40 hectares, (1) composée de: Une maison d'habitation, une écurie, une grange, une étable, cinq à six hectares de terres labourables, à peu près le double de pacages et le reste en bois debout.

“ On peut quelquefois acheter une propriété très-bonne et bien située pour une somme moindre, surtout en s'éloignant des grands centres.

“ On n'est pas toujours forcé de payer au comptant tout le prix d'achat. Souvent il suffit de payer un tiers ou la moitié, mais alors on est forcé de payer pour le restant de la somme des intérêts assez élevés: au moins 6 pour cent.

“ En supposant que le colon possède mille à douze cents piastres, ou plus, je lui conseille de réserver de cette somme au moins huit cents piastres, et d'employer le reste au paiement total ou partiel de sa terre.

“ Il employera, comme suit les 800 piastres qu'il a tenues en réserve. Il achètera :

| | |
|-------------------------------|--------------|
| “ Deux chevaux..... | 160 piastres |
| “ Trois vaches..... | 105 “ |
| “ Instruments aratoires | 150 “ |
| “ Une charrette..... | 35 “ |
| “ Meubles..... | 100 “ |
| “ Vivres, graines, &c..... | 100 “ |
| “ Pour frais imprévus..... | 150 “ |
| — | — |
| | 800 |

“ Encore une fois, on peut réussir avec moins; mais pour beaucoup de colons ce serait trop peu.

“ Souvent on peut acheter une ferme avec le mobilier, les instruments aratoires, les récoltes sur pied ou rentrées et le bétail. Ceux qui peuvent consacrer de 12 à 15,000 francs à un pareil achat, tout en tenant en réserve, un bon millier de francs, possèdent ainsi d'emblée tout ce qu'il faut pour “ marcher rondement.” Mais, je le répète, ce qui a plus d'importance ici que l'argent, c'est le courage, la persévérance.

(1) Dans ma dernière brochure, on me fait dire: environ 80 hectares. C'est une faute typographique. Pour obtenir à ce prix une propriété aussi étendue, il faut s'éloigner davantage des grands centres.

rance et l'économie. Le travail est pour le cultivateur le meilleur et le plus productif des capitaux : Jamais il ne manque de rapporter de beaux intérêts.

“ Le bûcheron canadien qui possède 500 francs ne doute plus de rien ; il ira s'établir n'importe où, souvent à des distances énormes de son village natal, et neuf fois sur dix il réussira.

“ Mais on n'en peut-dire autant des Européens. Il leur faut une terre défrichée en grande partie, une maison, des écuries et des granges toutes prêtes, et il leur faut surtout une année d'apprentissage. Cela ne s'obtient pas sans argent.

“ C'est donc une chose entendue : on n'obtient rien pour rien ici ; il faut de l'argent, pas trop il est vrai, et il faut surtout de l'énergie. Au bout d'une couple d'années, le colon intelligent et courageux constate avec plaisir que sa position est beaucoup plus belle qu'elle ne serait en dix fois plus de temps au vieux pays.

“ J'ai dit dans une de mes brochures que les familles nombreuses réussissent mieux que les autres. Cela ne doit pas être pris à la lettre. Il faut qu'il y ait des travailleurs parmi les membres des familles agricoles et l'on ne doit pas se tromper comme un brave homme qui arriva ici dernièrement avec huit tout petits enfants et qui me dit : “ Vous demandez des familles nombreuses, en voici une.”

“ Ce bonhomme eût bien fait de laisser grandir un peu ses héritiers avant de vouloir en faire des défricheurs. J'espère cependant qu'il se tirera d'affaire, car je lui ai trouvé un protecteur dévoué ; mais je ne conseille à personne d'imiter son exemple.

“ Il est très-utile, pour ne pas dire nécessaire, de connaître la langue française. L'anglais aussi est d'une grande utilité, quand on veut s'établir dans une autre contrée que la province de Québec.”

Il arrive souvent que des industriels, des propriétaires ou d'autres personnes qui ne sont pas habituées aux travaux des champs et à la vie retirée du campagnard, me demandent quel est le capital qu'il leur faudrait pour venir s'établir sur une grande propriété *et y vivre à l'aise*.

A ceux-là je réponds qu'il leur faut au moins de quarante à cinquante mille francs.

ENCORE UN MOT.

Après avoir écrit tout ce qui précède, j'allais déposer la plume, lorsqu'une pensée douloureuse traversa mon esprit.

Il y aura, comme toujours, des lecteurs qui me comprendront de travers. Beaucoup de gens entreprendent le voyage sans posséder les qualités requises pour réussir ici ou dans toute autre contrée du Nouveau-Monde. Mon cœur se gonfle de pitié lorsque je songe à ces malheureux. Quitter tout ce que l'on aime là-bas dans la vieille patrie, venir ici dans le doux espoir de faire rapidement fortune, et n'y trouver que la plus amère déception !

J'ai vu de ces pauvres gens par centaines; à cinq reprises différentes j'ai passé quelques jours à Liverpool, et chaque fois j'y rencontrais de nombreux émigrants qui s'en retournaient chez eux, pauvres, malades, découragés.

Belges, si vous ne possédez pas assez d'argent pour acheter au Nouveau-Monde une ferme et tout ce qu'il faut pour l'exploiter, n'entreprenez pas le voyage. Et, en tout cas, ne vous décidez pas sans avoir pris de bonnes informations; faites partie d'une Société de colonisation et ne partez pas avant le retour de votre délégué.

Il y a une chose qui protégerait efficacement les colons belges au Canada: ce serait la création, par une société belge, d'une ferme-asile, où les émigrants trouveraient provisoirement l'hospitalité et de l'occupation.

Des hommes courageux et dévoués s'occupent de la création d'une pareille ferme à Sherbrooke, dans la province de Québec.

Non-seulement je suis d'avis que cette ferme pourra rendre aux émigrants les plus grands services, mais j'irai plus loin: aussi longtemps qu'elle n'existera pas, je ne conseillerai à aucun de mes compatriotes d'entreprendre le voyage.

lumie,
nt de
er les
Nou-
mal-
patris,
trou-
Éren-
ntrais
mala-
er au
n'en-
sans
coloni-
es au
-asile,
'occu-
d'une
e aux
long-
ompa-

ADOLPH HORN

